ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
Interafrican Bureau for
Animal Resources

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICA
Bureau Interafricain Des
Ressources Animales

QUATRIEME CONFERENCE DES MINISTRES CHARGES DES RESSOURCES ANIMALES

Addis Abéba, Ethiopie
11 - 15 Avril 1994

RAPPORT

MAR/RPT/M (IV)

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES MINISTRES CHARGES DES RESSOURCES ANIMALES

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie a été ouverte par S.E.M Tamrat Layne, Premier Ministre du Gouvernement de Transition de l'Ethiopie et présidée par le Président sortant, S.E. Dr. J.K. Arap Misoi, Vice-Ministre de l'Agriculture, du Développement de l'Elevage et du Marketing de la République du Kenya.

1.1 Le Président a souhaité la bienvenue aux délégués à la Conférence. Il a fait savoir que la plupart des résolutions adoptées à la réunion de Nairobi avaient été mises en oeuvre. Il a, par ailleurs, déclaré que l'Afrique est assaillie par des problèmes socio-économiques qu'il faudra régler pour assurer le mieux-être du peuple du continent . L'accroissement de la production animale serait un moyen d'atténuer ces problèmes économiques.

1.2 S.E. Dr. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, a également pris la parole à l'ouverture de la Conférence. Dans son discours, le Secrétaire général a indiqué que l'OUA attache une grande importance à l'autosuffisance alimentaire en Afrique. Il a poursuivi en déclarant que ceci est mieux illustré par le fait que le premier chapitre du Plan d'Action de Lagos porte sur l'alimentation et l'agriculture et que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA s'étaient fixés comme objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire d'ici l'an 2000.

Il a, par ailleurs, déclaré que la population africaine connaît une croissance rapide mais que la production alimentaire ne suit pas le rythme de la demande accrue engendrée par cette croissance estimée à 3% alors que le taux de croissance de la production alimentaire n'est que de 2%.

Il a fait remarquer que le Projet PARC a non seulement réussi a juguler la peste bovine mais il s'est aussi penché sur la question des réformes de politiques dans le sous-secteur de l'élevage.

Dr. Salim a terminé son allocution en remerciant l'Union européenne et les autres donateurs pour leur appui financier et technique au PARC.

1.3 S.E.M. Tamrat Layne, Premier Ministre du Gouvernement de Transition de l'Ethiopie a, à son tour, souhaité la bienvenue aux délégués en Ethiopie.

Il a continué en affirmant que le défi actuel pour l'Afrique est de parvenir à juguler la stagnation économique. Il a souligné que l'élevage est capital pour la subsistance et le développement économique de l'Afrique et que la Conférence revêt donc une importance dans la mesure où elle est consacrée au sous-secteur de l'élevage.

S'agissant de l'Ethiopie, il a déclaré que bien que le pays dispose d'un cheptel considérable, le secteur est sous-développé et les avantages économiques que l'on en tire ne sont pas proportionnels à la taille de la population animale du pays.

Il a poursuivi et formé le voeu sincère que la Conférence contribue au développement de l'élevage en Afrique en formulant des recommandations réalistes.

Le Premier Ministre a enfin déclaré officiellement ouverte la Conférence.

2. ELECTION DU BUREAU

La Conférence a élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président	:	Ethiopie
Vice-Président	:	Tchad
Rapporteurs	:	Cameroun
		Ouganda

L'ordre du jour a été adopté et figure à l'annexe I

3. PARTICIPATION

La liste des participants figure à l'annexe V.

4. ALLOCUTIONS PRONONCEES PAR LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les représentants des organisations internationales ci-après ont prononcé une allocution dont les textes intégraux sont joints en annexe II, III et IV au présent rapport :

Union européenne (UE)

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Office international des épizooties (OIE)

5. EXAMEN DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DES DIRECTEURS

Le Président de la Réunion des Directeurs a présenté le rapport et les recommandations qui figurent en annexe VI au présent rapport.

Le rapport et les recommandations ont été discutés. Les principaux thèmes suivants ont été examinés : commerce du bétail et des produits d'origine animale, recherche sur l'élevage, campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine (PARC), réhabilitation des services d'élevage et privatisation, conservation des ressources génétiques animales, programme panafricain de lutte contre les tsétsé et la trypanosomiase, interactions élevage - environnement, ouverture d'un bureau de l'OIE en Afrique, PANVAC (Centre panafricain de contrôle des vaccins vétérinaires).

5.1 Commerce du bétail et des produits d'origine animale

Au cours du débat, la Conférence a attiré l'attention de l'OUA sur les activités menées actuellement dans certains pays membres concernant le commerce interafricain du bétail. La question de l'importation de produits d'origine extra-africaine subventionnés a été soulevée.

La Conférence a également fait remarquer que cette importation est parfois liée à l'augmentation de la demande sur le marché local et au niveau de l'hôtellerie touristique.

Il a été, en outre, noté que les éleveurs traditionnels sont souvent réticents à vendre leur bétail. Par ailleurs, il a été souligné que la production de produits d'élevage de bonne qualité devrait promouvoir le commerce intra-africain.

5.2 Recherche sur l'élevage

La Conférence a exprimé sa préoccupation concernant la réduction des fonds alloués par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) à la recherche sur l'élevage en Afrique. La Conférence a aussi reconnu qu'il faudrait accroître le financement des instituts internationaux et régionaux de recherche.

5.3 Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine (Projet PARC)

Pour ce qui est du PARC, la Conférence a exprimé sa grande satisfaction pour les succès obtenus dans l'exécution de la phase I du programme et a noté que la peste bovine a été éradiquée de la plupart des pays africains.

Il importe, cependant, d'établir et de maintenir des barrières immunitaires afin de protéger les pays indemnes de peste bovine. Le coût du maintien de ces cordons sanitaires devrait être pris en charge par les pays membres bénéficiaires.

La Conférence a préconisé que l'OUA/IBAR envisage également les possibilités de coordonner la lutte contre les maladies autres que la peste bovine, y compris les maladies des petits ruminants.

5.4 Réhabilitation des services d'élevage et privatisation

S'agissant de la question de la réhabilitation des services d'élevage, la Conférence a considéré que pour être bien accomplies, les tâches doivent être clairement définies. La Conférence a également souligné que si la privatisation doit être encouragée, elle ne doit pas se faire trop rapidement et certains services doivent rester sous tutelle de l'Etat.

La Conférence a aussi reconnu que les besoins d'un pays en vétérinaires doivent être ajustés aux capacités réelles d'absorption du sous-secteur.

5.5 Ressources génétiques animales

La Conférence a souligné le besoin de préserver pour les générations futures les ressources génétiques africaines en particulier les espèces animales en voie d'extinction.

5.6 Programme panafricain de lutte contre les tsétsé et la trypanosomiase

La Conférence a mis en relief que, en dépit des nombreux programmes de recherche et de lutte exécutés depuis des années en Afrique, la trypanosomiase reste largement répandue sur le continent.

La Conférence a préconisé que la lutte soit menée sur une base continentale.

5.7 Interactions entre l'élevage et l'environnement

La Conférence a noté que la sécheresse et la désertification constituent un problème majeur pour le développement de l'élevage en Afrique. Elle félicite le Secrétaire général de l'OUA pour les efforts déployés lors du suivi des négociations relatives à l'élaboration et à l'adoption d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification et la sécheresse dans les pays gravement touchés, notamment en Afrique.

5.8 Ouverture d'un bureau de l'OIE en Afrique

Il a été discuté et accepté que l'OIE en coopération avec l'OUA, procède à l'ouverture d'un bureau en Afrique.

5.9 Centre panafricain de contrôle des vaccins vétérinaires (PANVAC)

La Conférence a noté avec satisfaction les résultats obtenus par le PANVAC dans l'amélioration de la qualité des vaccins contre la peste bovine et la péripneumonie contagieuse bovine produits dans les laboratoires africains. La Conférence a demandé que ses activités soient étendues à d'autres vaccins et à d'autres types de produits vétérinaires.